



# Communiqué de presse

## La Fondation Asile des aveugles lance un prix de l'innovation en insertion professionnelle

**Lausanne, le 1<sup>er</sup> mars 2021.** La Fondation Asile des aveugles lance un Prix de l'innovation récompensant et encourageant tous les dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des personnes atteintes dans leur santé visuelle. Grâce au soutien du Fonds Ingvar Kamrad, trois projets recevront un prix pour un montant total de CHF 60'000. La remise du prix aura lieu le 9 septembre 2021 à Lausanne, lors du Symposium Insertion professionnelle pour personnes en situation de handicap visuel.

Depuis 1843, la Fondation Asile des aveugles s'efforce de chercher des solutions médicales et pratiques à toute personne atteinte dans sa santé visuelle. Poursuivant cette mission, son service d'insertion professionnelle PORTAILS organise un Prix de l'innovation destiné à récompenser et encourager des projets innovants ou des recherches appliquées. "Les personnes aveugles et malvoyantes sont des personnes compétentes avant tout. Il suffit parfois de quelques aménagements très simples, explique Aline Leavy, responsable du service PORTAILS. L'univers du possible est large et nous nous réjouissons beaucoup de voir les projets qui seront présentés". Issus de Suisse ou de l'étranger, les projets soumis doivent avoir pour vocation de favoriser l'autonomie et/ou l'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes. Ils doivent permettre la mise en œuvre de solutions concrètes pour répondre aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes concernées dans le contexte socioprofessionnel.

Trois prix pour un total de CHF 60'000 seront destinés au développement et/ou à la mise en œuvre des projets primés. Les projets soumis peuvent s'articuler autour de la recherche appliquée universitaire et autour des thématiques de l'orientation, de la formation ou de l'insertion professionnelle, de l'action sociale, des innovations commerciales ou encore du domaine technique ou électronique dans le développement de moyens auxiliaires.

### Un premier Symposium sur l'insertion professionnelle

La sélection des projets est réalisée par un jury de spécialistes responsable de désigner les huit projets les plus prometteurs qui seront présentés lors du Symposium Insertion professionnelle pour personnes en situation de handicap visuel le 9 septembre 2021. Les trois gagnants seront dévoilés à la fin du Symposium.

Le jury est composé des membres suivants : Vincent Castagna, directeur général de la Fondation Asile des aveugles - Président du jury ; Eric Mamin, membre du Conseil du Fonds Kamrad ; Raphaëlle Bertrand, responsable recherche et innovation de la Fondation Asile des aveugles ;

Céline Witschard, directrice et fondatrice de Vision positive ; Stefan Spring, directeur de la recherche de l'Union centrale pour le bien des aveugles (UCBA) ; Kannarath Meystre, secrétaire général de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) ; Jérôme Rossier, directeur du Centre de recherche en psychologie du conseil et de l'orientation (CEPCO) de l'Université de Lausanne ; Olivier Blaser, directeur de CentreVue ; et enfin, Daniel Nicolet, chargé de projet adjoint à la direction, Association pour le bien des aveugles et malvoyants (ABA).

## Informations pratiques et participation

Les projets doivent être soumis d'ici au 31 mai 2021 à l'adresse [portails@fa2.ch](mailto:portails@fa2.ch). Le règlement complet du Prix de l'innovation ainsi que les informations relatives au Symposium peuvent être consultés sur : <https://events.ophtalmique.ch>. Tous les projets qui présentent un apport pour les personnes concernées pourront faire l'objet d'un partenariat avec la Fondation Asile des aveugles.

Durant l'été 2021, les projets soumis et les résultats des projets de recherche appliquée seront diffusés auprès des acteurs et actrices du terrain (personnes en situation de handicap, leurs familles, les accompagnant-e-s et les professionnel-le-s) ainsi qu'auprès du grand public.

## Images jointes libres de droits

*Les plus de 600 collaborateurs de la Fondation Asile des aveugles se mobilisent chaque jour au service de la santé visuelle et offrent des prestations de diagnostic, de traitement et d'accompagnement aux personnes atteintes dans leur vision. Les activités de la Fondation incluent l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin et son centre de recherche des sciences de la vue, un centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue et un établissement médico-social spécialement aménagé pour les aînés malvoyants, l'EMS Clair-Soleil à Ecublens.*

**Contact** Fondation Asile des aveugles

Service communication • 021 626 80 22 • [communication@fa2.ch](mailto:communication@fa2.ch)